



## **Orange Belgium invite les régulateurs média à poursuivre leur travail pour stimuler la concurrence sur le marché fixe de l'internet et de la télévision**

Suite au démarrage de la consultation publique sur la mise à jour des analyses des marchés de la télévision et large bande, Orange Belgium se félicite de l'intention exprimée par les régulateurs de renforcer la concurrence sur les marchés fixes. Orange Belgium appelle maintenant les régulateurs à développer et à améliorer le projet de décision le plus tôt possible dans l'intérêt des consommateurs.

Depuis de nombreuses années, les consommateurs belges souffrent du manque de concurrence sur le marché de l'internet et de la télévision, en combinaison avec des tarifs de détail élevés et des hausses de prix régulières. L'offre Internet et TV d'Orange ("Love"), lancée l'année dernière, a généré un changement dans la dynamique du marché en offrant aux consommateurs une alternative qualitative à un prix attrayant. Un an après le lancement, plus de 50 000 clients font confiance à Orange pour leur Internet et télévision. À cette fin, Orange a dépensé plus de 60M € (hors coûts indirects) et a créé plus de 200 emplois (directs et indirects). Orange continue d'améliorer son offre Love régulièrement, avec de nouveaux contenus et fonctionnalités. Orange Internet et TV est uniquement disponible en combinaison avec un abonnement mobile car les tarifs de gros actuels ne permettent pas d'offrir une offre fixe autonome économiquement durable.

Orange Belgium appelle les régulateurs à faire progresser l'analyse du marché en veillant clairement à ce que les conditions financières et opérationnelles d'accès au câble soient améliorées aussi rapidement que possible afin de permettre aux consommateurs belges de bénéficier d'une vraie concurrence sur le marché de l'internet et de la télévision.

Le renforcement proposé des obligations de non-discrimination contribuera certainement à l'amélioration de la capacité des opérateurs alternatifs à être plus concurrentiels.

- En ce qui concerne les prix de gros, la méthodologie actuelle, « Retail minus », s'est révélée inefficace et non pérenne. Les prix de gros doivent être basés aussi rapidement que possible sur une méthodologie basée sur les coûts (« Cost Plus ») comme c'est le cas dans d'autres marchés. Par essence, un modèle Cost Plus fournit aux opérateurs d'infrastructure les rendements d'investissement nécessaires, tout en permettant aux opérateurs alternatifs d'accéder à des conditions prévisibles et concurrentielles.
- Compte tenu de la première analyse et en comparaison avec les prix pratiqués dans d'autres pays, Orange Belgium considère que le coût de gros facturé par les câblo-opérateurs devrait diminuer d'un montant allant jusqu'à 10 € par client par mois.

Orange Belgique se félicite également que la consultation de l'IBPT soulève la question du cadre pour développement des réseaux de fibre optique (FTTH) en Belgique. Même si ces déploiements ne pourront pas changer considérablement le marché à court terme, Orange Belgium estime que les modèles équitables de co-investissement permettent de déployer des réseaux de fibre plus larges et plus rapides au bénéfice de l'économie belge à long terme, comme cela a été le cas dans d'autres pays, et est disposée à les considérer sous réserve de conditions financières et opérationnelles acceptables.

Orange Belgium va maintenant procéder à l'analyse approfondie des dossiers des consultations.

#### **A propos d'Orange Belgium**

Orange Belgium est l'un des principaux opérateurs de télécommunications sur le marché belge, avec plus de 3 millions de clients, et luxembourgeois, via sa filiale Orange Communications Luxembourg.

En tant qu'acteur convergent, nous fournissons des services de télécommunications mobiles, d'internet et de télévision aux particuliers et des services mobiles et fixes innovants aux entreprises. Notre réseau mobile ultra-performant dispose des technologies 2G, 3G, 4G et 4G+ et fait l'objet d'investissements permanents. Nous sommes également un opérateur "Wholesale" et proposons l'accès à nos infrastructures et services à des partenaires.

Orange Belgium est une filiale du Groupe Orange, l'un des principaux opérateurs européens et africains du mobile et de l'accès internet et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises.

Orange Belgium est coté à la Bourse de Bruxelles (OBEL).

Pour plus d'informations: [corporate.orange.be](http://corporate.orange.be), [www.orange.be](http://www.orange.be) ou pour nous suivre sur Twitter : [@pressOrangeBe](https://twitter.com/pressOrangeBe).

#### **Contacts presse**

Annelore Marynissen (nl) – [annelore.marynissen@orange.com](mailto:annelore.marynissen@orange.com) - +32 479 01 60 58

Jean-Pascal Bouillon (fr) – [jean-pascal.bouillon@orange.com](mailto:jean-pascal.bouillon@orange.com) – +32 473 94 87 31

[press@orange.be](mailto:press@orange.be)

#### **Contact investisseurs**

Siddy Jobe – [ir@orange.be](mailto:ir@orange.be) - +32(0)2 745 80 92